

Homoparentalité

► Homosexualité : Ces parents qui dérangent

La polémique fait rage. Pour les uns, le couple père-mère est indispensable, pour les autres, deux êtres qui s'aiment, même s'ils sont du même sexe, peuvent rendre un enfant heureux. Reportage dans ces familles du troisième type

Irène Inchauspé

« Quand j'étais en CP, dès qu'un garçon ou une fille se vantait, je répondais : ben moi, j'ai deux papas ! » raconte drôlement Julien, 10 ans, fils de Gilles (42 ans) et Paul (43 ans) *, l'un travaillant dans le secteur immobilier, l'autre dans le secteur financier. Militants de la cause gay, les parents emmènent leur fils à la Gay Pride, à la Technoparade, mais aussi à Eurodisney et au Parc Astérix. « Oui, mais ça fait longtemps qu'on n'est pas allés... », commence Julien, « ... au Parc Astérix, on sait », poursuivent en chœur les deux hommes.

Près de 100 000 enfants (1) vivraient ainsi, en France, avec des parents de même sexe. L'homoparentalité reste pourtant taboue. Mais depuis que Noël Mamère a annoncé qu'il célébrerait le mariage de deux homosexuels, le 5 juin, à Bègles, la polémique enfle. Car, une fois mariés, des parents du même sexe auraient le droit d'avoir une famille officielle. Question : un enfant peut-il se construire en dehors du schéma classique père-mère ? Dans nos colonnes, il y a deux semaines, Aldo Naouri répondait clairement non. Son interview a révolté bon nombre de parents gays et lesbiens. Difficile de garder son sang-froid face à une question qui renvoie à l'histoire, à la famille, l'un des piliers de notre société et, pour certains, à la morale. *Le Point* est allé rencontrer des familles homoparentales. Comme ce coq qui, emmenant ses poules voir des oeufs d'autruche, leur explique : « Mesdames, je ne critique pas, je ne compare pas, j'attire juste votre attention sur ce qui se fait ailleurs. » Cet ailleurs-là se situe dans un appartement d'une banlieue résidentielle de Paris où Julien explique volontiers comment il est né.

« Il y avait un géniteur et une génitrice, commence l'enfant.

- Là, tu expliques le côté technique, lui fait remarquer gentiment Papa Paul. Qu'est ce qu'il y avait avant ?

- Papa Paul est tombé amoureux de Papa Gilles et, comme il avait envie d'un enfant depuis longtemps, Papa Gilles l'a accompagné dans cette aventure, ajoute Julien.

- C'est plus qu'une aventure, et il a fait plus que m'accompagner, fait remarquer Paul, nous t'avons désiré tous les deux.

- Oui, oui », conclut Julien, un peu las d'avoir raconté son histoire de nombreuses fois.

Vivant ensemble depuis douze ans, Gilles et Paul ont eu recours à une mère porteuse, en Angleterre (en France, la loi l'interdit).

C'est une femme mariée, mère de quatre enfants. Julien ne l'a pas revue depuis sa naissance. « *Pour elle, mettre au monde un enfant ne signifie pas forcément s'y attacher ou l'aimer* », raconte Paul, pour qui il n'est pas fondamental de connaître ses origines, l'important étant de savoir qui vous aime et qui vous élève. L'idée dérange, forcément.

En France, il existe très peu d'études sur l'homoparentalité. Aux Etats-Unis, en revanche, elles sont nombreuses et documentées. En février 2002, la très réputée American Academy of Pediatrics (qui regroupe près de 60 000 pédiatres) a publié un rapport technique sur le sujet. « *Ce document indique qu'une masse croissante d'études scientifiques démontrent que des enfants qui grandissent avec un ou deux parents gays ou lesbiens évoluent tout aussi bien dans les domaines émotionnel, cognitif, social et sexuel que ceux dont les parents sont hétérosexuels* », indique Dominique Ayrat, pédiatre, chef du service de néonatalité de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Paris.

Le choc de la fête des mères

Certains pensent pourtant que l'on manque encore de recul sur le sujet. Edwige Antier, pédiatre, estime, elle, que « *ces études présentent un biais important car elles mélangent des enfants nés d'une union hétérosexuelle avec ceux qui n'ont connu qu'un contexte homoparental* ». Dans le premier cas, l'enfant aura eu très jeune, pour se construire, ses deux références, masculine et féminine, dans l'autre non. Les profils psychologiques ne seraient donc pas les mêmes.

A Vaux-sur-Seine, Perrine, 7 mois et demi, ne connaîtra que ses deux mamans, Josette (54 ans) et Hélène (34 ans), toutes deux kinésithérapeutes. Dans une maison accueillante dotée d'un jardin fleuri, les deux femmes, membres de l'Association des parents gays et lesbiens (APGL), vivant ensemble depuis dix ans, expliquent leur parcours du combattant pour avoir ce bébé. « *J'ai déjà deux grands enfants issus d'une précédente union hétérosexuelle, je n'étais donc pas très enthousiaste à l'idée d'en avoir encore un*, explique Josette. *Mais le désir de maternité d'Hélène l'a emporté sur mes hésitations.* » Les deux femmes choisissent d'abord d'adopter. Hélène s'embarque seule dans l'aventure, cachant sa vie de couple avec Josette. Deux ans et demi d'attente, de rendez-vous avec des psychologues... « *Ils sentaient bien que je n'étais pas vraiment célibataire, je ne leur en veux d'ailleurs pas pour cela* », raconte Hélène. Mais quand le refus d'agrément tombe, le jour de la fête des mères, en 2000, le choc est rude. « *J'ai beaucoup souffert que l'on me dise, vous, en raison de votre orientation sexuelle, vous ne pouvez pas être mère.* » Les deux femmes partent alors pour Bruxelles, afin qu'Hélène puisse bénéficier d'une insémination artificielle avec donneur (IAD), une opération interdite en France aux femmes célibataires et aux couples de lesbiennes. « *Là-bas, nous avons été accueillies comme un couple*, raconte Josette. *Nous avons passé des entretiens psychologiques, nos interlocuteurs voulant évaluer notre projet parental.* » Au bout de trois tentatives, Hélène est enceinte, d'un donneur inconnu. « *Nous avons réuni la famille pour leur présenter Perrine* », raconte Hélène. Une de ses nièces, âgée de 6 ans, lui demande comment elle a pu être enceinte. Hélène lui répond qu'on a mis une graine de papa dans son ventre, à l'hôpital. « *Eh ben, ça devait être une belle graine, parce que Perrine, elle est drôlement jolie !* »

Les deux mamans sont assez optimistes pour l'avenir. Elles expliqueront tout à leur fille, disposant de nombreux « référents » masculins dans la famille. « *Nous sommes d'accord sur ce que nous voulons transmettre à Perrine*, affirme Josette. *Le respect des autres, la valeur du travail, le sens de la famille. Vous savez, nous votons à droite, vous pouvez le dire à vos lecteurs, nous*

sommes de la même famille ! » C'est dit.

Optimiste, Maryline (49 ans), vivant en couple avec sa compagne enceinte par IAD, l'est nettement moins. « *Avant, j'ai vécu avec une femme qui avait une petite fille, raconte cette psychologue. L'enfant inventait toujours des histoires pour se défendre des moqueries des autres, à l'école.* » Aujourd'hui, Maryline est prête à défendre son futur enfant comme une lionne contre les dégâts causés par l'« entreprise de démolition » que peut constituer le regard de la société sur les familles homoparentales. « *Je sais que je devrai être très solide et très fière de ce que je suis pour donner confiance à mon enfant, explique-t-elle. Et si des études démontrent que nos enfants vont mal, alors, je saurai que c'est la société qui est responsable.* »

Mais justement, la société française évolue. D'après un sondage réalisé par l'Ifop et publié par le journal *Elle*, 64 % des Français sont favorables au mariage homosexuel, contre 51 % seulement en 1995. Et ils sont 49 % à penser que les couples homosexuels devraient avoir le droit d'adopter des enfants, soit 10 % de plus qu'en 1995. « *Les homosexuels sont de mieux en mieux tolérés, ils ne sont plus systématiquement relégués du côté de la perversion, constate Serge Hefez, psychiatre. Quant à l'enfant, il a besoin d'être éduqué par deux adultes distincts, mais cette altérité n'est pas réductible à la différence de sexe.* »

Dans la famille de Julien, en effet, chacun des papas agit différemment. « *Papa Gilles me raconte des histoires, me fait des câlins, et c'est lui qui fait la cuisine, raconte Julien. Avec Papa Paul, je fais plutôt du catch.* » Josette et Hélène n'ont pas défini à l'avance les rôles qu'elles joueraient auprès de Perrine, même si c'est Hélène qui jardine et Josette qui fait la cuisine...

La liturgie psychanalytique selon laquelle un enfant a besoin d'un père et d'une mère pour se construire aurait-elle du plomb dans l'aile ? « *Nous ne pouvons pas faire comme si nous étions encore au temps des chaises à porteurs, estime Catherine Mathelin, psychanalyste. Peut-être devons-nous revoir la triangulation oedipienne qui a constitué notre outil de travail. C'est une question de modernité.* » Les enfants qu'elle voit, élevés dans des familles homoparentales, ne vont pas plus mal que les autres. « *Pendant qu'on se dit que les homos ne devraient pas élever des enfants, on ne s'occupe pas du rythme auquel les hétéros bousillent les leurs !* »

Un statut de parrainage

Faut-il pourtant légiférer et instaurer une nouvelle norme sociale qui donnerait aux homosexuels le droit de se marier, et donc d'avoir ou d'adopter des enfants ? Certains voient là un grand danger pour la société. Et pas seulement à droite ! Même Lionel Jospin ou Ségolène Royal sont contre le mariage homosexuel (voir page 68). « *Je pense qu'il est urgent de créer un statut de parrainage, explique pour sa part Edwige Antier. Ainsi, on ne ment pas à l'enfant sur ses origines. Avoir une maman et une marraine, un papa et un parrain, cela lui permettrait d'y voir clair et de savoir clairement d'où il vient. Il faut qu'il sache qu'un enfant naît d'une union entre un homme et une femme.* »

Aujourd'hui, c'est le vide juridique total. « *Si je décède demain, mon compagnon n'aura aucun droit sur Julien, regrette Paul. Si nous nous séparons, je peux lui interdire de le voir et lui, décider de ne pas me verser de pension alimentaire.* » Mêmes inquiétudes pour Josette et Hélène, qui sont favorables au mariage entre homosexuels, qui offrirait des garanties à l'enfant. « *Le danger pour la société, c'est de maintenir ces familles dans la marginalité, estime Serge Hefez. Pour faire en sorte que tout se passe au mieux, faisons sortir ces parents et leurs enfants de la*

clandestinité. » Car les jeunes couples homosexuels sont de plus en plus nombreux à vouloir des enfants. « Pour notre génération, il s'agissait surtout de survivre au sida, explique Eric Garnier, 51 ans, président de l'APGL et père biologique d'une jeune fille de 12 ans. Aujourd'hui, les jeunes ne sont plus dans cet état d'esprit. » Ils viennent à l'APGL pour se renseigner. « Ils se demandent s'ils ont le droit d'être parents, indique Eric Garnier. Et quand ils sont décidés, nous leur donnons des informations sur les formes de parentalité possibles. A moins de nous stériliser, nous, gays et lesbiennes, nous aurons de plus en plus d'enfants. » Pour le week-end de l'Ascension, l'APGL organise un séjour de quatre jours en Sologne, baptisé Week-end du muguet. « C'est la seule occasion pour nous de nous plonger dans la communauté homosexuelle, explique Hélène. Cela fait du bien de se retrouver de temps en temps entre nous. »

La petite Perrine sera de la fête. Et elle sera baptisée le mois prochain ! *« Nous serons une quarantaine au baptême et, à part nous, il n'y aura qu'un autre couple homo », explique Josette.* Quant à Julien, ses papas ont décidé de le changer d'école. *« A force de dire tout le temps qu'il avait deux papas, l'atmosphère était devenue un peu lourde », indique Paul.* Depuis, il est dans une école privée catholique où parents et enseignants sont au courant de sa situation. Et où personne ne s'en offusque

LE MARIAGE

POUR :

- Il faut éviter toute discrimination envers les couples homosexuels, faire en sorte que les citoyens soient égaux devant la loi.
- La reproduction n'a jamais constitué une condition du mariage. Les couples stériles, ou ceux qui ne veulent pas avoir d'enfants, ne sont pas empêchés de se marier. Aujourd'hui, près de 50 % des naissances se font hors mariage.
- Le Pacs donne moins de droits que le mariage, maintient le couple homosexuel en état d'infériorité et ne donne pas droit à l'adoption.

CONTRE :

- Une discrimination, sur le plan juridique, est une différence de traitement non justifiée entre deux personnes dans une situation identique. Or un couple d'homosexuels n'est pas dans la même situation qu'un couple d'hétérosexuels.
- Le mariage organise depuis des siècles la reproduction de l'espèce dans notre société. Autoriser le mariage homosexuel mettrait donc en péril la société tout entière.
- Il suffit d'améliorer le Pacs, notamment sur le plan patrimonial et fiscal.

« BOUTIN-JOSPIN, MÊME COMBAT »

Christine Boutin tient sa revanche ! Lire, sous la plume de Lionel Jospin, des arguments aussi similaires aux siens, même dans ses rêves les plus fous, elle n'y croyait pas. Et pourtant ! En se déclarant, dans une tribune publiée par *Le Journal du dimanche*, hostile au mariage et à l'adoption d'enfants par les couples homosexuels, l'ancien Premier ministre a enchanté la députée des Yvelines. Qui aujourd'hui peut claironner : *« Boutin-Jospin, même combat ! » « Va-t-on le traiter*

d'outrancier et de marginal ? » demande-t-elle, faussement ingénue, en faisant allusion aux propos de Lionel Jospin à son égard au moment des débats sur le Pacs (pacte civil de solidarité).

En décembre 1998, la polémique enflamme la France. La droite, Christine Boutin en tête, mène le combat à l'Assemblée nationale, mais aussi dans la rue, pour lutter contre la proposition de loi des députés socialistes visant à donner aux couples homosexuels les mêmes droits civils que ceux dont jouissent les hétérosexuels. Six ans plus tard, il est curieux de constater qu'une question plus délicate comme l'adoption ne déchaîne pas les mêmes passions. Pour Daniel Cohn-Bendit, ce n'est que la conséquence de l'évolution de la société : « *Les gens avaient compris que le Pacs ouvrirait ces droits plus tard. C'est un combat d'arrière-garde.* » Et pourtant, même lui, favorable au droit au mariage et à l'adoption d'enfants par les couples homosexuels, n'arrive pas à se détacher de « *l'idée vieillotte qu'un couple traditionnel me semble plus simple à vivre pour l'enfant* ».

La droite a d'ailleurs réussi à éviter de tomber dans le piège du ringardisme tendu par la gauche. Rejetant le mariage comme l'adoption, ministres et élus UMP et UDF se déclarent favorables à une amélioration du Pacs, qu'ils rejetaient voilà six ans ! Finalement, croyant enfourcher un cheval de bataille qui gênerait une droite conservatrice, c'est le PS qui se retrouve bien embarrassé. La précipitation avec laquelle il a abordé le sujet a eu un effet boomerang. Car tout remonte à la victoire du socialiste espagnol José Luis Zapatero, le 14 mars dernier. Le nouveau Premier ministre espagnol incarne, aux yeux des socialistes français, toujours traumatisés par la défaite de Lionel Jospin à la présidentielle de 2002, la victoire et la modernité. Or le deuxième texte que José Luis Zapatero a l'intention de présenter aux Cortes n'est autre qu'un projet de loi visant à accorder aux couples homosexuels le mariage et le droit à l'adoption d'enfants.

Noël Mamère, député Vert de Gironde, jamais en retard d'une opération de promotion, annonce le 9 avril qu'il célébrera le premier mariage homosexuel dans sa mairie de Bègles. Côté socialiste, personne n'ose bouger. Laurent Fabius s'est bien prononcé en faveur du mariage et de l'adoption, mais c'était à la Gay Pride 2003 et dans le magazine *Têtu*. Des annonces ciblées en direction de la communauté gay. C'est Dominique Strauss-Kahn, dans un entretien à *Libération*, mardi 11 mai, qui va mettre le feu aux poudres. L'ancien ministre de l'Economie, dont une des cousines est directement concernée par ce débat, affirme qu'il est favorable au mariage et à l'adoption d'enfants par les homosexuels, obligeant François Hollande à réagir dans la précipitation et le bureau national du PS à mandater ses députés pour qu'ils déposent à l'automne une proposition de loi sur le mariage.

Incontestablement, le texte de Lionel Jospin a semé le trouble chez des socialistes, dont la plupart des députés sont rentrés lundi de leur circonscription avec le sentiment que ce n'était pas la priorité de leurs électeurs. Il devrait permettre à Ségolène Royal ou Elisabeth Guigou, jusque-là plus prudentes, d'afficher clairement leur opposition au projet.

Reste qu'au PS il ne fait de doute pour personne que l'intervention de DSK a sonné le départ de la compétition entre présidentiables. « *Et ce n'est pas fini* », assure un de ses proches **Carl Meeus**

POUR :

- De nombreuses études faites aux Etats-Unis démontrent que les enfants élevés par des couples homosexuels ne présentent pas de différences avec les enfants élevés par des couples hétérosexuels.
- Familles recomposées, procédures d'adoption, procréation médicale assistée : aujourd'hui, un grand nombre d'enfants ne vivent pas avec leurs deux parents biologiques.
- L'identité sexuelle d'un enfant ne se construit pas seulement en fonction de celle des parents, mais d'un environnement plus large.

CONTRE :

- On manque de recul pour dire si l'homoparentalité est préjudiciable ou non aux enfants.
- Il ne faut pas prendre prétexte des dérives du schéma familial classique pour ériger l'homoparentalité en nouveau modèle.
- Même si des couples homosexuels élèvent aussi bien des enfants que des couples hétérosexuels, le droit ne doit pas être édicté seulement en fonction de situations individuelles positives. Il est très dangereux de s'éloigner du modèle anthropologique du père et de la mère - **I. I.**

À LA NOCE

Il ne faut pas perdre une minute à batailler contre la revendication du « mariage homosexuel ». C'est une de ces nouveautés innovantes comme notre temps en raffole, une de ces avancées qui vont de l'avant sans craindre d'aller plus loin que loin, un de ces progrès inéluctables qui ont le vent du futur dans les voiles. Toutes les bonnes fées du dépassement qui outrepasse et de l'amplification qui augmente sont penchées sur ce berceau. Qui pourrait s'insurger, hormis deux pelés, cinq tondus, trois petits millions d'années d'hominsation, Christine Boutin, l'évêque d'Evry, le sens commun ? Avec de tels adversaires, nul besoin d'amis, même s'ils ont d'excellentes têtes de mouches du coche sociétales comme Strauss-Kahn, Hollande ou Mamère, pour ne citer que quelques-uns des cavaliers d'Apocalypse du Fait Accompli qui se bousculent au portillon en clamant qu'ils veulent avec ardeur ce qui arrivera de toute façon.

L'opéra-bouffe de l'irréversible est en route, et il est hors de question de se laisser piéger dans cette farce très sérieuse où tout est joué d'avance et dont seul un éclat de rire bien dirigé pourrait lézarder les faux-semblants, l'arrogance, les chantages scandaleux et les masques de cirque. Mais qui a encore envie de rire, lorsque 60 % de l'opinion publique, accablée par la perspective d'être une fois de plus traitée de ringarde, se prononce en faveur de tout et de n'importe quoi ? N'importe quoi, pourvu que l'on n'entende plus la voix infatigable du pion crier dans la classe : « La loi naturelle n'est qu'un serpent de mer réactionnaire ! Le mariage n'est qu'une construction sociale ! Vous me copierez cela cent fois ! »

Devant pareils déferlements, ceux qui auraient encore des réticences craignent davantage la solitude que l'imposture qui hurle si fort. Ils rejoignent donc celle-ci ou se taisent. Et ainsi le boniment d'une poignée de manipulateurs devient-il la doctrine de tous. Quant à la contradiction comique, mais

classique, à la faveur de laquelle on veut, comme Christophe Girard et Clémentine Autain, placer sous la protection de l'Etat une union homosexuelle dont on dit qu'elle sera « *un pied de nez à la conception traditionnelle du mariage* », ce serait aussi perdre son temps que de la relever, quand la course à l'avenir prend les formes d'une marche nuptiale dadaïste qui réclame d'être bénie par les plus hautes autorités au nom de l'égalité. Ce culte de l'égalité absolue, l'égalitisme, est lui-même devenu une de ces religions tardives mais irrésistibles qui jettent sur tous les chemins des catéchumènes avides de devenir des martyrs de tout repos sous les attaques d'adversaires discrédités par avance.

Sans compter, ainsi que l'écrit un militant de cette magnifique conquête, qu'il n'existe aucun motif rationnel pour l'interdire. Il en existe si peu qu'on se demande pourquoi, dans les siècles des siècles, personne n'avait songé à l'autoriser. Il est également vrai que nul n'avait encore pensé à mettre le nez dans les silences du Code civil. Providentiels silences d'un code qui a oublié de préciser ce qui lui semblait aller de soi. Ainsi de l'article 144 relatif au mariage, qui ne stipule pas qu'il faut que cela se passe entre personnes de sexe opposé. Une lacune béante dont les partisans du mariage homo ont fait leur premier argument de campagne sur la base d'un principe simple : tout ce dont le code ne parle pas n'est pas interdit. La chose semble en effet irréfutable. On pourrait même la généraliser. Et noter que le code ne mentionne pas non plus qu'il est interdit de se marier avec un bégonia, une onde hertzienne ou un oeuf dur. Et sans doute y a-t-il encore bien d'autres questions, dans ce gros livre austère, que l'on a oublié d'aborder. Il faudra les répertorier. Et en faire un autre code, un anti-code. Il sera rempli de tout ce qui ne s'y trouve pas et que l'on n'y avait pas mis puisque l'on ne s'occupait alors que de la société, non de sa ruine **par Philippe Muray**
*

* Les prénoms ont été changés à la demande de la famille. 1.
Evaluation faite par Martine Gross, chercheur au CNRS, auteur d'un « Que sais-je ? » sur l'homoparentalité.